



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE REGULIERE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE
DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA
M.R.C. AU 630, RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE JEUDI LE 6
AOUT 1987, A 20H00.

Etaients présents:

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier et
directeur général

Etaients absents:

Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Marcel Dulude, conseiller
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller
Monsieur Jacques Martin, conseiller
Monsieur Yves Ménard, conseiller
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Jean Tanguay, conseiller
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du
4 juin 1987
3. Commentaires face à l'avis du Ministre sur le
Schéma
4. Modification au protocole d'entente du Schéma
5. Concordance entre le Schéma et le règlement de
contrôle intérimaire
6. Attitude du ministère de l'Agriculture
7. Autoriser le directeur général à participer aux
congrès de la C.S.M.Q. et de l'U.M.R.C.Q.
8. Règlements d'emprunts
9. Affichage: cas de dérogation à Saint-Marc-
sur-Richelieu
10. Demande d'aide: "Le groupe Consultez-nous"
11. Gestion des déchets
12. Rencontre des préfets de la Montérégie
13. Dépôt des procès-verbaux des assemblées du 9
février 1987, du 13 avril 1987 et du 8 juin 1987 du
Comité consultatif d'aménagement



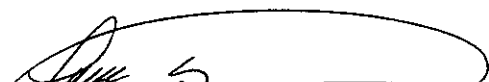
Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu


No de résolution
ou annotation

14. Bordereau des comptes à payer
 - 14.1 dépôt du bilan des dépenses au 31 juillet 1987
 - 14.2 acceptation du bordereau des comptes à payer
 - 14.3 transferts de certains postes budgétaires
15. Correspondance
16. Affaires publiques
17. Varia
18. Levée de l'assemblée

Après une heure d'attente et constatant qu'il n'y a toujours pas quorum, monsieur Julien Bussière, conseiller et monsieur Honorius Charbonneau préfet, ajournent l'assemblée au mercredi 12 août 1987, à 19 heures.

Il est 21 hres 05.


Pierre Béranger
secrétaire-trésorier


Honorius Charbonneau
préfet



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE REGULIERE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA M.R.C., AU 630 RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE MERCREDI 12 AOUT 1987, A 19H00, ET CE, TELLE QU'AJOURNEE, LE JEUDI 6 AOUT 1987, A 21H00.

Etaients présents:

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Jean-Claude Beaudoin, conseiller suppléant
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Jacques Martin, conseiller
Monsieur Paul Uttaro, conseiller suppléant
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier et directeur général

Etaients absents:

Monsieur Marcel Dulude, conseiller (remplacé par monsieur Jean-Claude Beaudoin)
Monsieur Yves Ménard, conseiller (remplacé par monsieur Paul Uttaro)
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller
Monsieur Jean Tanguay, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 1987
3. Commentaires face à l'avis du Ministre sur le Schéma
4. Modification au protocole d'entente du Schéma
5. Concordance entre le Schéma et le règlement de contrôle intérimaire
6. Attitude du ministère de l'Agriculture
7. Autoriser le directeur général à participer aux congrès de la C.S.M.Q. et de l'U.M.R.C.Q.
8. Règlements d'emprunts
9. Affichage: cas de dérogation à Saint-Marc-sur-Richelieu
10. Demande d'aide: "Le groupe Consultez-nous"
11. Gestion des déchets
12. Rencontre des préfets de la Montérégie



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

13. Dépôt des procès-verbaux des assemblées du 9 février 1987, du 13 avril 1987 et du 8 juin 1987 du Comité consultatif d'aménagement
14. Bordereau des comptes à payer
 - 14.1 dépôt du bilan des dépenses au 31 juillet 1987
 - 14.2 acceptation du bordereau des comptes à payer
 - 14.3 transferts de certains postes budgétaires
15. Correspondance
16. Affaires publiques
17. Varia
18. Levée de l'assemblée

ITEM 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

87-1041

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé par le secrétaire-trésorier, en y ajoutant les items suivants:

- 6.1 Bande riveraine
- 6.2 Demande d'intervention: Branche 2-A cours d'eau Ménard
- 17.1 Construction en zone de récurrence de 20 ans: "Port Carignan"
- 17.2 Construction sans permis: lot P-317 à Carignan
- 17.3 Assises Québec/municipalités

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE REGU-
LIERE DU 4 JUIN 1987

87-1042

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 1987, soit et est adopté tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 3. COMMENTAIRES FACE A L'AVIS DU MINISTRE SUR LE
SCHEMA

Les membres du Conseil discutent du document "Commentaires: avis du Ministre (art. 27)" qu'ils ont reçu avec la documentation pertinente, pour l'assemblée du 6 août dernier.

C'est à partir de ce document que se fera les échanges avec les représentants des ministères lors de la séance spéciale du 12 août 1987.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Les membres du Conseil prennent également connaissance des commentaires de la Fédération de l'U.P.A. de Saint-Hyacinthe, relativement à l'avis gouvernemental pour notre M.R.C.

ITEM 4. MODIFICATION AU PROTOCOLE D'ENTENTE DU SCHEMA

87-1043

ATTENDU QUE le "Programme de travail" relié à la réalisation du Schéma a été adopté par le Conseil à la séance régulière du 1er septembre 1983;

ATTENDU QUE le protocole d'entente entre notre M.R.C. et le Ministre des Affaires municipales a été signé le 22 mai 1984;

ATTENDU QUE le Schéma a été adopté le 5 mars 1987 et que monsieur le Ministre nous a fait parvenir un avis de modifications au début de juin 1987;

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans

ET RESOLU QUE demande soit faite au ministre des Affaires municipales, monsieur André Bourbeau, à l'effet de modifier la période d'entrée en vigueur du Schéma pour la fin novembre 1987.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 5. CONCORDANCE ENTRE LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET LE REGLEMENT DE CONTROLE INTERIMAIRE

Le secrétaire-trésorier dépose au Conseil un projet de règlement visant à établir le maximum de concordance entre le Schéma d'Aménagement et le règlement de contrôle intérimaire qui demeure en vigueur dans chaque municipalité, et ce, jusqu'à l'obtention de l'avis de conformité.

Toutefois puisque le projet de règlement renferme une modification à la délimitation du site de l'aéroport de Saint-Mathieu-de-Beloeil, modification qui a fait l'objet d'une recommandation favorable de la part du Comité consultatif d'aménagement, et que ladite modification doit être réalisée à court terme, l'avis de motion suivant est déposé:

87-1044

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRESENTES DONNE PAR MICHEL CHAPDELAIN, CONSEILLER, QU'A UNE PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL SERA PROPOSE POUR ADOPTION UN REGLEMENT RECONNAISSANT LES TERRES 244 ET 245 COMME SITE DE L'AEROPORT DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL.

Donné ce jour par monsieur le conseiller, Michel Chapdelaine.

Au cours des échanges sur cet item monsieur Wildor Vigeant vient occuper son siège.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ITEM 6. ATTITUDE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

6.1 Bande Riveraine

87-1045

ATTENDU QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Michel Pagé, accepte de prendre en charge les travaux de drainage du cours d'eau Branche 9 et 10 du Ruisseau Coderre;

ATTENDU QUE le Ministre nous souligne que par cette acceptation notre Municipalité régionale de comté s'engage à réglementer le respect d'une bande riveraine selon les modalités gouvernementales qui pourraient être arrêtées;

ATTENDU QUE lesdites modalités font actuellement l'objet de discussions entre le gouvernement et notre M.R.C. dans le cadre de l'article 27 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE la demande du Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cas des Branches 9 et 10 du Ruisseau Coderre risque d'engendrer une incohérence entre notre Schéma et les modalités gouvernementales à venir

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean-Claude Beaudoin
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU DE demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Michel Pagé, de modifier sa position face à la réglementation ponctuelle des cours d'eau, puisque la protection de bande riveraine fait déjà l'objet de préoccupations dans notre Schéma d'Aménagement.

QUE copie de la présente soit acheminée au ministre des Affaires municipales, monsieur André Bourbeau, au député de Verchères, monsieur Jean-Pierre Charbonneau, au député de Chambly, monsieur Gérard Latulippe, à l'Union des municipalités régionales de comtés et à l'Union des municipalités du Québec.

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur Frédéric Trépanier vient occuper son siège.

6.2 Demande d'intervention: Branche 2-A cours d'eau
Ménard

87-1046

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

No de résolution
ou annotation

87-1046
(suite)

ET RESOLU DE demander au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de bien vouloir se charger à titre gratuit, au nom et pour le compte de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu de l'exécution des travaux de drainage dans la Branche 2-A du cours d'eau Ménard.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 7. AUTORISER LE DIRECTEUR GENERAL A PARTICIPER AUX CONGRES DE LA C.S.M.Q. ET DE L'U.M.R.C.Q.

Congrès de la C.S.M.Q.

87-1047

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU d'autoriser le directeur général à participer au congrès de la C.S.M.Q. qui se tiendra à Montréal du 12 au 14 août 1987 et que tous les frais inhérents à ce colloque soient défrayés par la M.R.C.

ADOpte A L'UNANIMITE

Congrès de l'U.M.R.C.Q.

87-1048

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU d'autoriser le directeur général à participer au congrès de l'U.M.R.C.Q. qui se tiendra à Montréal du 24 au 26 septembre 1987 et que tous les frais inhérents à ce colloque soient défrayés par la M.R.C.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 8. REGLEMENTS D'EMPRUNTS

8.1 Règlements d'emprunts #1085-1-87, #1116-87, et #1117-87

87-1049

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 10 juillet 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;



No de résolution
ou annotation

87-1049
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE ledit règlement est un amendement au règlement #1085-86 qui a déjà fait l'objet d'un avis favorable de la part du Conseil à sa séance régulière du 6 février 1986

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #1085-1-87 de la ville de Beloeil.

ADOpte A L'UNANIMITE

Règlement #1116-87

87-1050

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 10 juillet 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans des rues existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #1116-87 de la ville de Beloeil.

ADOpte A L'UNANIMITE



No de résolution
ou annotation

87-1051

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Règlement #1117-87

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 10 juillet 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans des rues existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #1117-87 de la ville de Beloeil.

ADOpte A L'UNANIMITE

8.2 Règlements d'emprunts #757, #758, #759 et #760 de
la ville de Mont-Saint-Hilaire

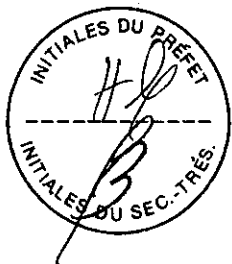
Règlement #757

87-1052

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 27 juillet 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;



No de résolution
ou annotation

87-1052
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans le prolongement des rues existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #757 de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Règlement #758

87-1053

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 27 juillet 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

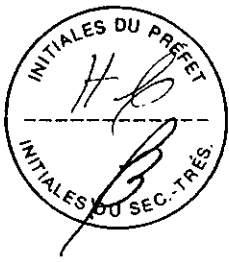
ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans des rues existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #758 de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE



No de résolution
ou annotation

87-1054

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Règlement #759

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 27 juillet 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans des rues existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #759 de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Règlement #760

87-1055

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 27 juillet 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;



No de résolution
ou annotation

87-1055
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans des rues situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #760 de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

8.3 Règlements d'emprunts #403, #404 et #405, de la ville de Saint-Basile-le-Grand

87-1056

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 30 juillet 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans des rues situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #403 de la ville de Saint-Basile-le-Grand.

ADOpte A L'UNANIMITE



No de résolution
ou annotation

87-1057

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Règlement #404

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 30 juillet 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans des rues existantes situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #404 de la ville de Saint-Basile-le-Grand.

ADOpte A L'UNANIMITE

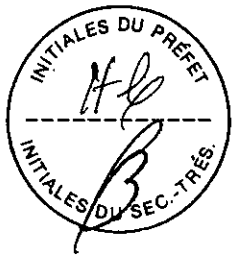
Règlement #405

87-1058

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 30 juillet 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;



No de résolution
ou annotation

87-1058
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans des rues situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #405 de la ville de Saint-Basile-le-Grand.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8.4 Règlements d'emprunts #E-336 et #E-337, de la ville d'Otterburn Park

87-1059

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 11 août 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

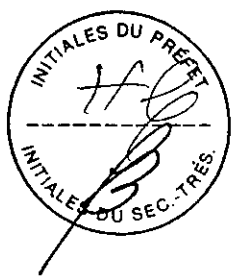
ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux pour des équipements publics situés en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #E-336 de la ville d'Otterburn Park.

ADOPTE A L'UNANIMITE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Règlement #E-337

87-1060

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 11 août 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux pour dans des rues situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #E-337 de la ville d'Otterburn Park.

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur Paul Uttaro vient occuper son siège.

ITEM 9. AFFICHAGE: CAS DE DEROGATION A ST-MARC-SUR-RICHELIEU

87-1061

ATTENDU QUE deux enseignes portatives ont été implantées sur le site du restaurant le Riverain à St-Marc-sur-Richelieu;

ATTENDU QUE de ce fait le propriétaire contrevient à l'article 12.4 du règlement de contrôle intérimaire;

ATTENDU QUE le fonctionnaire désigné de la municipalité de St-Marc-sur-Richelieu a émis un constat d'infraction à cet effet

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Bernard Gagnon



No de résolution
ou annotation

87-1061
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ET RESOLU DE mandater le directeur général à prendre, avec notre aviseur légal Me Armand Poupart, les procédures qui s'imposent afin de voir à l'application du règlement de contrôle intérimaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

ITEM 10. DEMANDE D'AIDE: "LE GROUPE CONSULTEZ-NOUS"

Suite à une demande d'appui financier de la part de "Le Groupe Consultez-nous", le Conseil convient de ne pas donner suite à la demande ne possédant pas les fonds nécessaires. De plus, plusieurs organismes de promotion économique sont déjà constitués dans notre région à cet effet bien que le Conseil reconnaisse qu'il y ait une nécessité de coordination entre ces divers organismes.

Monsieur André-Guy Trudeau vient occuper son siège.

ITEM 11. GESTION DES DECHETS

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'offre de services de la firme ADS à l'effet de réaliser une étude quant à l'application d'un procédé de haute technologie par la disposition des déchets. Il est convenu de ne pas y donner suite pour le moment.

ITEM 12. RENCONTRE DES PREFETS DE LA MONTEREGIE

Monsieur le Préfet fait rapport au Conseil de la première rencontre des préfets de la Montérégie qui s'est tenue à nos bureaux le 29 juillet dernier. Cette rencontre avait pour but de mettre sur pied une table de concertation où les préfets discuteront de sujets touchant l'ensemble du territoire de la Montérégie ou des préoccupations communes aux M.R.C. impliquées.

De plus, Monsieur le Préfet, s'engage à faire parvenir les procès-verbaux des assemblées à chacun des membres du Conseil.

ITEM 13. DEPOTS DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES DU 9 FEVRIER 1987, DU 13 AVRIL 1987 ET DU 8 JUIN 1987 DU COMITE CONSULTATIF D'AMENAGEMENT

Les membres du Conseil prennent connaissance des procès-verbaux des assemblées du 9 février 1987, du 13 avril 1987 et du 8 juin 1987.

ITEM 14. BORDEREAU DES COMPTES A PAYER

14.1 Dépôt du bilan des dépenses au 31 juillet 1987

Les membres du Conseil prennent connaissance du bilan des dépenses au 31 juillet 1987.

14.2 Adoption du bordereau

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

87-1062



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

No de résolution
ou annotation

87-1062
(suite)

ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer #65, de chèque #2859 à chèque #2906 et chèque #S1152 à chèque #S1207 pour un montant total de 39,278.45 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

14.3 Transferts de certains postes budgétaires

87-1063

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE soient effectués les transferts de postes budgétaires suivants:

- injecter au poste "déplacements" (02-190-310) un montant de 400,00 \$ et retirer au poste "déplacements" (02-619-310) un montant de 400,00 \$;
- injecter au poste "colloques/journées d'études" un montant de 250,00 \$ et retirer au poste "déplacements" (02-619-310) un montant de 250,00 \$;
- injecter au poste "assurances" (02-190-420) un montant de 300,00 \$ et retirer au poste "ameublement administration" (02-819-751) un montant de 300,00 \$;
- injecter au poste "colloques et journées d'études" (02-619-319) un montant de 800,00 \$ et retirer au poste "ameublement administration" (02-819-751) un montant de 800,00 \$.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 15. CORRESPONDANCE

- 1527 19-05-87 Lettre de MONSIEUR ANDRE BOURBEAU, ministre, MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accompagnant le document "Lever le moratoire: une décision qui s'impose".
- 1528 20-05-87 Lettre des co-présidents du congrès 1987, C.S.M.Q. invitant le secrétaire-trésorier à participer au colloque annuel de la C.S.M.Q. à Montréal.
- 1529 21-05-87 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffier, MONT-SAINT-HILAIRE, demandant l'avis du Conseil relativement au règlement d'emprunt #754.
- 1530 21-05-87 Lettre de MONSIEUR ANDRE CHARRON, secrétaire-trésorier, SAINT-CHARLES VILLAGE, accompagnant une résolution afin de procéder à la normalisation du rôle d'évaluation.
- 1531 21-05-87 Lettre de MADAME CAROLE MEUNIER, agronome, FEDERATION U.P.A. ST-HYACINTHE, concernant le Schéma d'Aménagement de notre M.R.C.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1532 21-05-87 Lettre de MONSIEUR HUBERT DESBIENS, député de Dubuc, concernant le "Rapport du groupe de travail sur le développement des initiatives privées".
- 1533 22-05-87 Lettre de MONSIEUR MICHEL FERNET, directeur général, U.M.R.C.Q. nous invitant à participer au congrès annuel de l'U.M.R.C.Q. à Montréal.
- 1534 25-05-87 Lettre de MONSIEUR YVON PICOTTE, ministre, MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE et MINISTRE DU TOURISME, accompagnant le Programme d'aide au développement des équipements de loisir P.A.D.E.L.
- 1535 25-05-87 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ BOURBEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accompagnant le second versement de la subvention fonctionnement.
- 1536 25-05-87 Lettre de MONSIEUR RICHARD BILODEAU, direction générale de l'évaluation foncière, accompagnant le document "Impact de l'évaluation sur le compte de taxes".
- 1537 25-05-87 Résolution de la municipalité de SAINT-CHARLES VILLAGE, nommant la M.R.C. mandataire du programme P.A.R.C.Q.
- 1538 26-05-87 Lettre de MONSIEUR GHISLAIN RIVERIN, BUREAU DES RENSEIGNEMENTS AGRICOLES DE ST-BRUNO, demandant des documents supplémentaires pour le cours d'eau Bernard, Branche Petite Décharge.
- 1539 27-05-87 Lettre de MADAME HELENE DRAPEAU, greffier, SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, demandant l'avis du Conseil relativement au règlement d'emprunt #1296.
- 1540 27-05-87 Lettre de MONSIEUR JACQUES DORAIS, greffier, BELOEIL, demandant l'avis du Conseil relativement aux règlements d'emprunts #1101-87, #1106-87, #1107-87, #1108-87, #1109-87.
- 1541 27-05-87 Lettre de MONSIEUR JACQUES PICHE, directeur, TRAVAUX PUBLICS CANADA, concernant l'avis de modification au règlement 1980 sur les subventions aux municipalités.
- 1542 27-05-87 Constat d'infraction relativement à un problème d'affichage à SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU.
- 1543 28-05-87 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffier, MONT-SAINT-HILAIRE, demandant l'avis du Conseil relativement au règlement #749.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1544 28-05-87 Lettre du TRES HONORABLE BRIAN MULRONEY, PREMIER MINISTRE DU CANADA, accusant réception de notre résolution concernant les pluies acides.
- 1545 28-05-87 Lettre de MONSIEUR GERARD CHAGNON, ASSOCIATION QUEBECOISE DU TRANSPORT ET DES ROUTES, invitant le préfet à assister à un mini-colloque.
- 1546 29-05-87 Lettre de MONSIEUR JEAN-YVES LEBLANC, directeur général, C.L.S.C. LA VALLEE DES PATRIOTES, nous avisant du changement d'adresse de son organisme.
- 1547 02-06-87 Lettre de MONSIEUR JACQUES LEROCH, chargé de projets, ADS GROUPE CONSEIL, concernant la gestion des déchets sur notre territoire.
- 1548 02-06-87 Lettre de MONSIEUR FERNAND BELISLE, C.R.T.C., concernant la requête de Bell Canada, visant à reviser les critères d'admissibilité au service régional.
- 1549 02-06-87 Lettre de MADAME SUZANNE BOIVIN, directrice des services administratifs, U.M.R.C.Q., concernant la réservation des chambres pour le congrès.
- 1550 03-06-87 Lettre de MONSIEUR ANDRE BOURBEAU, ministre, MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, nous donnant son avis sur le Schéma de notre M.R.C. conformément à l'article 27 de la Loi.
- 1551 04-06-87 Lettre de MONSIEUR MARCEL CHAGNON, président, U.P.A. ST-HYACINTHE, invitant le préfet au lancement de la "Carte agro-touristique de la Montérégie".
- 1552 04-06-87 Lettre de MADAME HELENE DRAPEAU, greffier, SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, demandant une résolution d'appui du Conseil face à l'échangeur Seigneurial.
- 1553 04-06-87 Lettre de MONSIEUR JACQUES DORAIS, greffier, BELOEIL, accompagnant une résolution nommant la M.R.C. mandataire du programme P.A.R.C.Q.
- 1554 04-06-87 Résolution de la VILLE DE CHAMBLY, déposée à la séance du Conseil de la M.R.C., stipulant que la municipalité s'associe aux études de faisabilité de la firme DELTA BIOGAZ.
- 1555 04-06-87 Lettre de MONSIEUR NORMAND BOUTIN, chef de district, MINISTERE DES TRANSPORTS, accompagnant un organigramme du district 51.
- 1556 04-06-87 Lettre de MONSIEUR JACQUES DORAIS, greffier, VILLE DE BELOEIL, accompagnant le règlement d'emprunt #1110-87 pour avis du Conseil.



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1557 05-06-87 Lettre de MONSIEUR HARVIE ANDRE, ministre responsable de la SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES, explicitant sa position face à la distribution des journaux régionaux.
- 1558 08-06-87 Lettre de MONSIEUR PIERRE PETRIN, secrétaire-trésorier, SAINT-DENIS PAROISSE, accompagnant les documents inhérents à une demande d'intervention pour la Branche 1 de la Rivière Amyot.
- 1559 15-06-87 Lettre de MADAME FRANCINE ASSELIN, ASSOCIATION DES AMÉNAGISTES RÉGIONAUX, concernant le projet de la Loi 43.
- 1560 17-06-87 Lettre de MADAME GAÉTANE MARTEL, responsable, U.M.R.C.Q., concernant le projet de Loi 43.
- 1561 17-06-87 Lettre de MONSIEUR MICHEL FRENET, directeur général, U.M.R.C.Q., pour les conditions relatives au support financier du M.A.P.A.Q. pour des travaux de drainage.
- 1562 17-06-87 Lettre de MONSIEUR MAURICE SAVARIA, président U.P.A. ST-JEAN DE VALLEYFIELD, concernant la politique de protection des rives et du littoral.
- 1563 18-06-87 Lettre de MONSIEUR ANDRE MARTIN, chef de services, C.L.S.C. DES HAUTES LAURENTIDES, dénonçant la discrimination dont fait preuve le Gouvernement à l'endroit des sans-abri en milieu rural.
- 1564 19-06-87 Télégramme de MONSIEUR FRANCIS DUFOUR, député de JONQUIÈRE, concernant le projet de Loi 43.
- 1565 22-06-87 Lettre de MONSIEUR RICHARD THERIAULT, comité de coordination, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accompagnant un questionnaire relatif à la semaine de la municipalité au Québec.
- 1566 22-06-87 Télégramme de MONSIEUR ROGER NICOLET, président, U.M.R.C.Q., concernant le projet de Loi 43.
- 1567 22-06-87 Télégramme expédié par MONSIEUR HONORIUS CHARBONNEAU, au MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, concernant le projet de Loi 43.
- 1568 22-06-87 Lettre de MONSIEUR YVES BLAIS, député de TERREBONNE, remerciant les M.R.C. pour leur résolution d'appui concernant l'assainissement des eaux.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1569 22-06-87 Lettre de MONSIEUR GHISLAIN RIVERIN, BUREAU DES RENSEIGNEMENTS AGRICOLES DE SAINT-BRUNO, nous informant que les travaux de drainage du cours d'eau Branches 34 et 37 du ruisseau Coderre ont débuté le 10 juin 1987.
- 1570 25-06-87 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président, U.M.R.C.Q. concernant la représentativité à la table Québec/municipalités élargie.
- 1571 25-06-87 Lettre de MADAME MICHELLE PAGE MELANCON, responsable, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, concernant une demande pour l'exploitation d'un site de disposition de boues de fosses septiques à Carignan par M. & G. Desmeules Ltée.
- 1572 25-06-87 Lettre de MONSIEUR ANDRE DICAIRE, agent de recherche, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, concernant une demande de remblayage à l'île Ste-Marie par monsieur Claude Auclair.
- 1573 25-06-87 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président, U.M.R.C.Q., concernant une rencontre entre les représentants de l'U.P.A. et les membres du COMPADR.
- 1574 29-06-87 Lettre de MONSIEUR GERALD LABERGE, préfet, M.R.C. BEAUHARNOIS-SALABERRY, invitant le préfet à une rencontre de travail concernant le parachèvement de l'autoroute 30.
- 1575 29-06-87 Lettre de MONSIEUR GHISLAIN RIVERIN, BUREAU DES RENSEIGNEMENTS AGRICOLES DE SAINT-BRUNO, nous informant que les travaux de drainage du cours d'eau Branche 1 du ruisseau Beloeil ont débuté le 22 juin 1987.
- 1576 29-06-87 Lettre de MONSIEUR MICHEL FERNET, directeur général, U.M.R.C.Q. relativement à la confusion existant suite à l'utilisation des subventions du Ministre destinées aux M.R.C.
- 1577 29-06-87 Lettre de MONSIEUR HONORIUS CHARBONNEAU, président, SOMMET MONTEREGIE 87, remerciant le secrétaire-trésorier de la M.R.C. pour son implication dans le Sommet.
- 1578 29-06-87 Lettre de MONSIEUR OSCAR BARDIER, secrétaire-trésorier, M.R.C. BAS-RICHELIEU, accompagnant la copie adoptée du Schéma d'Aménagement.
- 1579 29-06-87 Lettre de MONSIEUR GASTON GAGNON, président, CONGRES 1987 U.M.R.C.Q., nous invitant à participer au congrès et à soumettre une candidature au prix Jean-Marie Moreau.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

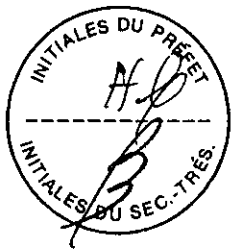
- 1580 29-06-87 Lettre de MONSIEUR ROBERT DESMARAIS, directeur de la zone 06, A.A.R.Q. invitant le coordonnateur à participer à un mini-colloque le 30 juin 1987.
- 1581 30-06-87 Lettre de MONSIEUR MICHEL PAGE, ministre, M.A.P.A.Q., concernant les travaux de drainage des Branches 9 et 10 du ruisseau Coderre.
- 1582 30-06-87 Lettre de MONSIEUR REYNALD GAUDREAU, directeur, M.R.C. FJORD-DU-SAGUENAY, accompagnant un dépliant d'information concernant la M.R.C.
- 1583 03-07-87 Lettre de MONSIEUR ELZEAR LOISEL, responsable régional, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, accompagnant le protocole d'entente du programme P.A.R.C.Q.
- 1584 03-07-87 Lettre de MONSIEUR FRANÇOIS THERIAULT, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-BOROMMÉE, nous remerciant pour notre accueil lors de la visite de nos bureaux.
- 1585 03-07-87 Lettre de MONSIEUR JEAN-LUC HENAU, analyste, COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, accompagnant une analyse de la demande d'autorisation de monsieur André Potvin à Saint-Antoine-sur-Richelieu.
- 1586 10-07-87 Lettre de MONSIEUR JACQUES DORAIS, greffier, VILLE DE BELOEIL, demandant l'appui du Conseil face aux règlements d'emprunts #1085-1-87, #1116-87 et #1117-87.
- 1587 06-07-87 Lettre de MADAME JEANNETTE LEMAIRE, secrétaire-trésorière, McMASTERVILLE, accompagnant une mise à jour du règlement de zonage.
- 1588 07-07-87 Lettre de MONSIEUR GERVAIS DESOURDY, président d'honneur, GROUPE CONSULTEZ-NOUS, sollicitant la contribution de la M.R.C.
- 1589 08-07-87 Lettre de MONSIEUR RICHARD GRISE, député fédéral du COMTE DE CHAMBLY, accusant réception de notre résolution concernant le service postal rural.
- 1590 08-07-87 Lettre de MONSIEUR LUC CASTONGUAY, attaché politique, CABINET DU MINISTRE DES TRANSPORTS, accusant réception de notre résolution relativement à l'installation d'une jauge de dégagement au pont de Beloeil.
- 1591 08-07-87 Lettre de MONSIEUR LUC CASTONGUAY, attaché politique, CABINET DU MINISTRE DES TRANSPORTS, accusant réception de notre résolution d'appui à l'échangeur Seigneurial à Saint-Bruno.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1592 09-07-87 Lettre de MONSIEUR JEAN-MARC DUCHARME, secrétaire, COMMISSION D'ACCES A L'INFORMATION, demandant de produire une déclaration de fichier concernant le programme P.A.R.C.Q.
- 1593 14-07-87 Communiqué de presse de MONSIEUR FRANCIS DUFOUR, député de JONQUIERE, concernant le projet de Loi 43.
- 1594 16-07-87 Lettre de MONSIEUR JEAN PELLETIER, directeur général, CENTRE D'ETUDE DU TOURISME, remerciant la M.R.C. de s'abonner à la publication "La lettre touristique".
- 1595 16-07-87 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président U.M.R.C.Q., concernant l'adoption du projet de Loi 43.
- 1596 17-07-87 Copie conforme de la lettre que MONSIEUR JEAN-LUC BOIVIN, M.E.Q., a adressé à monsieur Gilbert Bouvier, inspecteur à St-Denis Village, concernant la réalisation d'un quai à partir d'une carcasse d'autobus.
- 1597 17-07-87 Copie conforme de la lettre que MONSIEUR DENIS LAPOINTE, ingénieur, L.B.C.D., faisait parvenir à madame Michelle Pagé Melançon, ministre de l'Environnement, concernant l'exploitation d'un site de disposition des boues de fosses septiques à Carignan.
- 1598 20-07-87 Lettre de MADAME RITA RONDEAU, secrétaire-trésorière, M.R.C. ROUVILLE, accompagnant le règlement #42-87 amendant le Schéma d'Aménagement.
- 1599 23-07-87 Lettre de MONSIEUR JEAN-MARC DUCHARME, secrétaire, COMMISSION D'ACCES A L'INFORMATION, demandant des informations relativement aux services de Acrofax.
- 1600 23-07-87 Lettre de MADAME SUZANNE GARIEPY, bureau régional de Montréal, MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accompagnant un recueil d'information sur les M.R.C.
- 1601 23-07-87 Copie conforme de la lettre que MADAME CAROLE MEUNIER, U.P.A. ST-HYACINTHE, a fait parvenir à monsieur André Bourbeau, ministre des Affaires municipales, relativement à l'avis du ministre face à notre Schéma.
- 1602 24-07-87 Lettre de MADAME ALINE SAINT-AMAND, conseiller spécial, MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accusant réception de notre document "Commentaires avis du Ministre - article 27".



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1603 27-07-87 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffier, MONT-SAINT-HILAIRE, demandant l'avis du Conseil sur les règlements d'emprunts #757, #758, #759 et # 760.
- 1604 27-07-87 Lettre de MONSIEUR MICHEL FERNET, directeur général, U.M.R.C.Q., nous informant que les membres de l'U.M.R.C.Q. peuvent bénéficier de tarifs avantageux chez Budget.

PUBLICATIONS DES MOIS DE JUIN ET JUILLET 1987

- La lettre de sécurité routière vol. 2, no. 4
mai 1987
- Le monde juridique vol. 3, no. 4
mai 1987
- Gazette officielle du Québec no. 21
20 mai 1987
- Guide d'implantation de la collecte
selective mai 1986
- URBA juin 1987
- QUORUM vol. 12, no. 4
juin 1987
- Aménagement et urbanisme:
- . adoption ou modification d'un plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme en vue d'assurer la conformité au Schéma d'Aménagement
 - . le plan d'urbanisme: la phase préparatoire à son élaboration
 - . les composantes du plan d'urbanisme les grandes orientations d'aménagement
 - . les composantes du plan d'urbanisme: les grandes affectations du sol et les densités de son occupation
- Programme d'aide financière du ministère
des transports du Québec 2e trimestre 1987
- L'urbaniste printemps 1987
- Gazette officielle du Québec no. 22
27 mai 1987
- Municipalité
M.A.M. juin 1987
- Energestion
Bulletin de liaison des économies
d'énergie vol. 1, no. 1
mai 1987
- B.C.P. de la Montérégie
Rapport annuel 1986-87
- Bélanger, Sauvé avocats
Bulletin municipal vol. VII, no. 2
juin 1987



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Info + Publication à l'intention des administrateurs municipaux	vol. VIII, no. 11 3 juin 1987
La revue de l'A.T.E.Q.	vol. 1, no. 4 mai 1987
Gazette officielle du Québec	no. 23 3 juin 1987
Décisions C.P.T.A.Q.	vol. 1, no. 2
La revue Municipale	vol. 65, no. 6 juin 1987
Contribution du Québec à l'atteinte de la stratégie mondiale de la conservation	mai 1986
Info + Publication à l'intention des administrateurs municipaux	vol. VIII, no. 12 15 juin 1987
Construire	vol. 2, no. 3 juin - juillet 1987
Aménagement et urbanisme:	
. les composantes du plan d'urbanisme: les grandes orientations d'aménagement	
. la rue du companile et la collectivité nouvelle de pointe Sainte-Foy	
Gazette officielle du Québec	no. 24 10 juin 1987
Cahier du congrès de l'U.M.Q.	mai 1987
Gazette officielle du Québec	no. 25 17 juin 1987
Code municipal	circulaire no. 41 avril 1987
Carte M.R.C. de Fjord-du-Saguenay	
Biogénie Transfert technologique et biologie appliquée	
Gazette officielle du Québec	
La revue de l'A.T.E.Q. association du transport écoliers du Qc	vol. 1, no. 5
Municipalité M.A.M.	juillet - août 1987
Bulletin de liaison: le nouveau cadastre québécois	vol. 2, no. 1 juin - juillet 1987
QUORUM	vol. 12, no. 5 août 1987
Gazette officielle du Québec	no. 28 8 juillet 1987



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

La revue municipale	vol. 65, no. 7 juillet 1987
Le contact	vol. 6, no. 2 juin 1987
Recueil d'informations région administrative de Mtl	décembre 1985 - juin 1987
Bulletin de liaison	no. 42 15 juillet 1987
Scribe congrès 1987	juillet 1987
Gazette officielle du Québec	no. 29 15 juillet 1987

En prenant connaissance de façon particulière de la lettre de monsieur Jean-Luc Boivin du ministère de l'Environnement concernant la réalisation d'un quai à partir d'une carcasse d'autobus à Saint-Denis Village, les membres du Conseil demandent au directeur général de prendre des dispositions de concert avec le fonctionnaire désigné, afin de régler le problème.

ITEM 16. AFFAIRES PUBLIQUES

Monsieur Desmarais, résidant de Carignan, s'informe quant aux dispositions qui seront prises face à la superficie minimale des lots non-desservis en bordure du Richelieu.

Le directeur général informe monsieur Desmarais que l'aire d'application de la superficie minimale, soit 4,000 m², sera réduite, et ce avec l'entrée en vigueur du Schéma d'Aménagement et conséquemment aux modifications apportées au R.C.I.

ITEM 17. VARIA

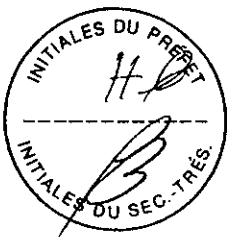
17.1 Construction en zone de récurrence de 20 ans: "Port Carignan"

Les membres du Conseil prennent connaissance d'une résolution adoptée par le Conseil de la ville de Carignan demandant de modifier le règlement de contrôle intérimaire afin de permettre le remblayage en zone de récurrence de 20 ans dans le secteur de l'île Goyer.

Les membres du Conseil conviennent de transmettre cette demande au Comité consultatif d'aménagement pour fins de recommandations.

17.2 Construction sans permis: lot P-317 à Carignan

Le directeur général informe les membres du Conseil qu'une construction est en voie de réalisation sur le lot P-317 à Carignan sans que la personne concernée ait obtenu un permis de la M.R.C., et ce malgré le fait que le fonctionnaire désigné ait informé par écrit le contrevenant. Face à ces considérations, la résolution suivante est adoptée:



No de résolution
ou annotation

87-1064

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Julien Bussière
APPUYE PAR Jean-Claude Beaudoin

ET RESOLU DE mandater l'aviseur légal de la M.R.C., Me
Armand Poupert, de prendre les procédures qui s'imposent
afin que cesse les travaux de construction entrepris
sans permis sur le lot P-317 à Carignan.

ADOpte A L'UNANIMITE

17.3 Assises Québec/municipalités

Monsieur Michel Chapdelaine, qui a assisté aux assises
Québec/municipalités, fait rapport au Conseil des
différentes orientations qui ont été retenues.

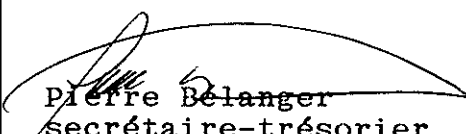
ITEM 18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

87-1065

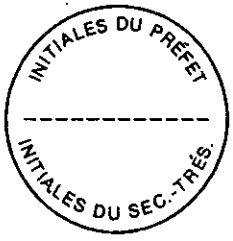
IL EST PROPOSE PAR Monsieur Wildor Vigeant
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE l'assemblée soit et est levée, tous les
points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOpte A L'UNANIMITE


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


Honorius Charbonneau
préfet



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

No de résolution
ou annotation